

 <p>Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique</p>	Enregistrement	Référence : DIAJ-SRP- ER 018
	Formulaire de demande d'agrément d'une agence de promotion de médicaments	Indice : 01
		Date : 12/12/2022
		Page: 1/ 3

ANNEXE XIII

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :	
Dénomination complète de l'établissement	
Forme juridique	
NINEA	
Adresse du siège social :	
Dénomination du laboratoire représenté	Mentionner tous les laboratoires
Prénom et nom du pharmacien responsable Adresse mail : Numéro de téléphone portable :	Joindre les pièces justifiant que toutes les conditions sont réunies pour l'exploitation <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Radiation de la Section précédente ; <input type="checkbox"/> Inscription au Conseil de Section ; <input type="checkbox"/> Carte ordre en cours de validité ;

 <p>Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique</p>	Enregistrement	Référence : DIAJ-SRP- ER 018
	Formulaire de demande d'agrément d'une agence de promotion de médicaments	Indice : 01
		Date : 12/12/2022
		Page: 2/ 3

DOCUMENTS À ANNEXER (3 EXEMPLAIRES) :

1. Dossiers relatifs à l'Agence
 - un contrat de bail ou titre ou de propriété du siège social de l'établissement ;
 - une copie conforme des statuts de l'établissement précisant l'activité ou les activités faisant l'objet de demande d'autorisation ;
 - une copie certifiée conforme du registre de commerce ;
 - une copie conforme de la lettre de mandatement du (des) laboratoire (s) représenté (s) ;
2. Dossiers relatifs au pharmacien responsable de l'Agence
 - un extrait de naissance datant de moins de trois (3) mois ;
 - un casier judiciaire du pharmacien datant de moins de trois (3) mois;
 - une copie du certificat de nationalité sénégalaise ou une pièce attestant que le pharmacien est ressortissant de l'espace UEMOA;
 - une copie certifiée conforme du diplôme d'Etat de Docteur en pharmacie ou d'un diplôme admis comme équivalent;
 - un curriculum vitae du pharmacien ;
 - une copie du contrat de travail du pharmacien responsable ;
 - une attestation d'inscription à l'Ordre des Pharmaciens du Sénégal.
3. Dossiers relatifs au gérant de l'établissement :
 - une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ;
 - une copie du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
 - une copie conforme du certificat de nationalité ;
 - un curriculum vitae conforme, daté et signé ;
 - une copie certifiée conforme du ou des diplômes obtenus ;
 -

Fait à	
Date	
Signature	
Cachet de établissement	

 Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique	Enregistrement	Référence : DIAJ-SRP- ER 018
	Formulaire de demande d'agrément d'une agence de promotion de médicaments	Indice : 01
		Date : 12/12/2022
		Page: 3/ 3